

PLAN SIMPLE DE GESTION : AVENANT 2018

Association Syndicale Libre de Gestion Forestière *du Massif des Ogres* Communes de Roussillon, Goult, Gargas et Bonnieux



Durée du plan : 10 ans
2014 – 2024

Surface : 525 ha 51 a 51 ca

Cadre réservé au CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Réception au CRPF le :

Plan Simple de Gestion agréé le :

Sous le numéro :

Durée du Plan : 10 ans

Surface : 525 ha 51 a 51 ca

Période : 2014- 2024

Situation par rapport au document de gestion précédent : PSG de première génération

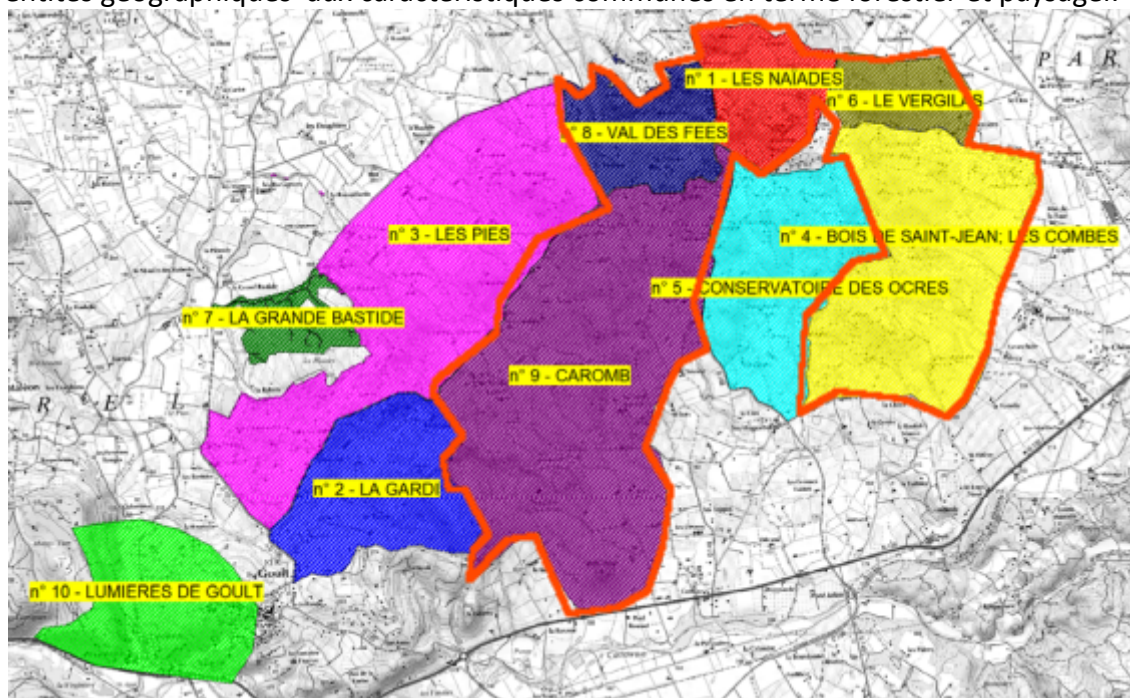
Ce présent avenant au Plan Simple de Gestion intervient après 3 années de mise en œuvre du Plan Simple de Gestion de l'Association Syndicale du Massif des Ocre et la mise en œuvre de 4 chantiers de coupes d'amélioration forestière avec des objectifs de mise en valeur paysagère dans le cadre du Site Classé des Ocre.

Cette mise en œuvre et une politique volontariste des propriétaires membres de l'ASLGF a permis d'entraîner dans l'effort d'entretien des forêts et des paysages, des propriétaires n'ayant pas initialement adhéré à la démarche de l'ASL.

Ce présent avenant au Plan Simple de Gestion s'inscrit donc dans :

- l'intégration de nouveaux propriétaires adhérents sur 5 unités paysagères,
- l'adaptation de la programmation sur certaines parcelles, de manière à mieux intégrer les objectifs des propriétaires.

Le Plan Simple de Gestion de l'ASLGF du Massif des Ocre est découpé en 10 Unités Paysagères (UP), entités géographiques aux caractéristiques communes en terme forestier et paysager.



L'action de l'ASL et son organisation interne (par le biais de propriétaires référents pour chaque UP) se base sur ce découpage.

Cet avenant concerne 5 Unités Paysagères (entourée d'un trait orange) : Les Naïades, Bois de Saint Jean – Les Combes, Le Vergilas, Le Val des Fées, Caromb.

L'avenant à ce Plan Simple de Gestion se compose :

- du présent document rassemblant les données générales relatives au Plan Simple de Gestion, du listing complémentaire des propriétaires, ainsi que les fiches de programmation relatives aux 5 Unités Paysagères concernées,
- les fiches d'Unités Paysagères des 5 unités concernées composées d'une analyse des enjeux (inchangée depuis 2014), d'une carte des peuplements, d'une carte de la programmation et d'une définition des intervention programmées, le tout étant illustré de photographies permettant de prendre en compte les impacts paysagers possibles des interventions.

Propriétaires

La liste des propriétaires figure en annexe du Plan Simple de Gestion. La liste donnée dans les pages suivantes désigne les propriétaires entrant à l'ASL dans le cadre du présent avenant (et ponctuellement des propriétaires ajoutant des parcelles à l'ASL).

Conformément à l'article L. 332-2 du code forestier, les propriétaires adhérents de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière Massif des Ocre sont légalement représentés par le président,

M. Denis DANSET, né le 27 octobre 1940,
demeurant : La Vigie A2, 37 Bd St Jean de Dieu
13014 MARSEILLE

L'assemblée générale du 31 janvier 2014 a confirmé le pouvoir donné au président pour signer le présent plan de gestion au nom de l'ASLGF et pour le déposer en vue de son agrément auprès des différentes structures compétentes.

Dans leur adhésion formelle à l'ASLGF, chacun des propriétaires adhérents a donné pouvoir au président pour mener les démarches nécessaires à la gestion de leur parcelle, dont le fait de signer le présent plan de gestion en leur nom.

Forêt

Département	Communes	Surfaces cadastrales initiales	Surfaces cadastrales suite avenant
Vaucluse	Roussillon	257 ha 53 a 38 ca	350 ha 02 a 69 ca
Vaucluse	Goult	136 ha 52 a 66 ca	136 ha 52 a 66 ca
Vaucluse	Gargas	3 ha 38 a 97 ca	37 ha 70 a 45 ca
Vaucluse	Bonnieux	0	1 ha 25 a 71 ca
	total	397 ha 45 a 02 ca	525 ha 51 a 51 ca

Le présent plan simple de gestion a été établi en utilisant le **Système d'Information Géographique «Quantum GIS»** d'après le parcellaire cadastral constituant le fond. « *La surface cadastrale constitue la surface légale du PSG, qui correspond à l'intégralité de la surface des parcelles constituant le fond et sur lesquelles portent les engagements de gestion du propriétaire. La surface SIG correspond à la surface mesurée par le logiciel de Système d'Information Géographique à partir des contours des peuplements reportés et sur laquelle porte l'ensemble des calculs du Plan Simple de Gestion* »

Les surfaces ainsi calculées seront utilisées dans la suite de ce document.

Surface calculée par le SIG : 530 ha 72 a 98 ca

Annexe 1 : Tableau des propriétaires

N° Adherent	Références cadastrales (section/num)	Commune	Surface cadastrale (en m²)	Civilité	Prénom	Nom	Adresse	Code	Ville	UP	UG	Surface forestière (en m²)
2	BN 60	Roussillon	2140	M	Pierre	AGUTTES	315 rue du Faubourg St Antoine	75011	PARIS	1	6	2140
12	BL 30	Roussillon	7002	M	Marius	BRUNEL	Les Sablières	84220	ROUSSILLON	1	3	7002
12	BL 41	Roussillon	21							1	3	21
12	BL 43	Roussillon	867							1	9	867
25	BN 142	Roussillon	1067	M	Pierre	CHABAUD	243 route de Lagnes	84800	SAUMANE DE VAUCLUSE	1	5	1067
31	BL 28 p	Roussillon	3375	Mme	Aline	CHEROUTE SIRVEN	Les Naïades	84220	ROUSSILLON	1	3	478
35	BM 6 p	Roussillon	6241	M	Arnold	DE JONG BUTTEN	Sophialan 4A	78710	LA CELLE SAINT CLOUD	1	6	4691
40	BM 7 p	Roussillon	14285	Mme	Danielle	GRAU	La Balizone	84220	ROUSSILLON	1	5	13132
42	BM 33	Roussillon	4596	M	Roger	GUIBAUD	904 avenue de Plavignal	84400	APT	1	12	4596
49	BN 62	Roussillon	2001	Mme	Marie	GUIBAUD	Par Catherine Barthelemy, La Tuilière	84400	ST SATURNIN	1	8	2001
50	BN 154	Roussillon	1280	Hameau des Ogres			Le bois de la Cour	84220	ROUSSILLON	1	5	1280
50	BN 156	Roussillon	67							1	5	67
50	BN 158	Roussillon	2592							1	5	2592
50	BN 161 p	Roussillon	14265							1	12	12573
50	BN 86	Roussillon	3933							1	12	3933
50	BN 87	Roussillon	663							1	12	663
50	BN 88	Roussillon	209							1	12	209
50	BN 89	Roussillon	2142							1	12	2142
50	BN 91	Roussillon	3515							1	12	3515
51	BL 33	Roussillon	600	SCI Clos de la Glycine			Par Jean Luc Laborie, Place de la Poste	84220	ROUSSILLON	1	2	600
73	BN 58	Roussillon	1464	M	Frederic	MARTINIERE	6 rue des Genevriers	42400	NOIRETABLE	1	4	1464
77	BL 29	Roussillon	3310	Mme	Brigitte	MERCIER	22c rue de Chaillot	25200	BESANCON	1	3	3310
86	BM 22p	Roussillon	5416	M		PORTILLO	904 avenue de Plavignal	84400	APT	1	6	2039
86	BM 24	Roussillon	10870							1	6	10870
86	BM 25	Roussillon	11049							1	6	11049
94	BN 93p	Roussillon	3500	M	Eberhard	RHEIN ONHESORG	Populierenlann 1	1980	TERVUEREN (Belgique)	1	5	3118
96	BN 82	Roussillon	10709	Mme	Ginette	SEVILLA	Villa du Lac, apt 2025, 101 r. du Général de Gaule	95880	ENGHEIN LES BAINS	1	5	10709
97	BN 153	Roussillon	1535	SCI Eden Ocre			Le bois de la Cour	84220	ROUSSILLON	1	5	1535
98	AN 11	Roussillon	3631	M	Fabrice	SEGARD	369 chemin de la Tuilière	13360	ROQUEVAIRE	6	7	3631
99	AN 14	Roussillon	16651	Succession Hallouze			Par Maitre DIAZ, SCP Brocca-Jamann; 37/39 rue Centrale, BP 11, Immeuble le Ravel	38231	PONT DE CHE	6	8	16651
99	AN 36	Roussillon	96931							6	13	96931
99	AN 46	Roussillon	6674								12	6674
99	AN 47	Roussillon	12520							6	12	12520
99	AN 48	Roussillon	2088								12	2088
99	AN 50	Roussillon	7449							6	12	7449
99	AN 51	Roussillon	4506							6	12	4506

N° Adherent	Références cadastrales (section/num)	Commune	Surface cadastrale (en m²)	Civilité	Prénom	Nom	Adresse	Code	Ville	UP	UG	Surface forestière (en m²)
101	AN 44	Roussillon	4742	Mme	Francoise	VANHOVE	Les Guignères	O1240	DOMPIERRE - VEYLE	4	12	4742
102	AN 105	Roussillon	401	Mme	Martine	LEROUX	1642 Route d'Apt	84220	ROUSSILLON	4	18	401
102	AN 106	Roussillon	1610							4	18	1610
102	AN 108	Roussillon	515							4	6	515
102	AN 109	Roussillon	2261							4	18	2261
102	AN 110	Roussillon	58							4	18	58
102	AN 111	Roussillon	8310							4	18	8310
102	AN 112	Roussillon	341							4	18	341
102	AN 113	Roussillon	1830							4	18	1830
102	AN 119	Roussillon	5502							4	16	5502
102	AN 120	Roussillon	1400							4	16	1400
102	AN 121	Roussillon	1582							4	16	1582
102	AN 155	Roussillon	4476							4	5	4476
102	AN 156	Roussillon	2101							4	6	2101
102	AN 157	Roussillon	2512							4	17	2512
102	AN 158	Roussillon	5048							4	6	5048
102	AN 159	Roussillon	64306							4	5	64306
102	AN 160	Roussillon	2728							4	19	2728
102	AN 161	Roussillon	2541							4	3	2541
102	AN 163	Roussillon	711							4	3	711
103	AN 176	Roussillon	4218	SCI Nicolenal			Par Guy Rouzier, 770 route d'Apt	84220	ROUSSILLON	4	3	4218
104	BY 7	Roussillon	7733	Succession Rosenstrauch			Par Maître Cheyrouse, 19 avenue Ste Foy	92200	NEUILLY SUR SEINE	4	3	7733
104	BY 8	Roussillon	3511							4	3	3511
105	BY 20	Roussillon	32903	M	Alain	BONNELY	Les Batiments neufs	84220	ROUSSILLON	4	16	32903
105	BY 21	Roussillon	9165							4	4	9165
105	CA 44	Roussillon	30471							9		30471
105	CB 52	Roussillon	1148							9	15	1148
105	CB 62	Roussillon	763							9	14	763
105	CB 63	Roussillon	17150							9	14	1536
105	CB 66	Roussillon	27871							9	14	27871
105	CB 67	Roussillon	1391							9	11	1391
106	BZ 35	Roussillon	9293	M	Clément	BELLANDE	Bellande, quartier du Pont Julien	84480	BONNIEUX	4	18	9293
106	BZ 36	Roussillon	64456							4	18	60737
106	BZ 39	Roussillon	10323							4	18	10323
106	BZ 41	Roussillon	3505							4	6	3505
107	A 1	Bonnieux	12571	Mme	Renée	BELLANDE	Bellande, quartier du Pont Julien	84480	BONNIEUX	4	12	12571
108	D 459	Gargas	215916	Mme	Marinette	D'ANSELME	Le Coustias, Perrotet est	84400	GARGAS	4	7/9/12/13	204536
108	D 492	Gargas	53279							4	12	53279
108	D 958	Gargas	1308							4	14	1308
108	D 960	Gargas	4033							4	6	4033
108	D 969	Gargas	337							4	14	337
109	BE 73	Roussillon	10096	M	Michael	ABEHASSERA	123 rue Bourgades	84240	ROUSSILLON	8	5	10096
109	BE 74	Roussillon	1212							8	5	1212
109	BE 82	Roussillon	1070							8	5	1070
109	BE 75	Roussillon	2752							8	5	2752
109	BE 76	Roussillon	902							8	5	902
109	BE 77	Roussillon	605							8	5	605
110	BR 5	Roussillon	1519	M	Gérard	PUCHE	Quartie Roquelimard	84220	ROUSSILLON	8	11	1519
110	BR 22	Roussillon	2239							8	2	2239
110	BR 23	Roussillon	8149							8	11	8149
110	BR 27	Roussillon	3240							8	15	1176
110	BR 26	Roussillon	2031							8	15	956
111	BV 59	Roussillon	5780	M	Michel	BAUDOT	Chemin de la Mutte	84220	ROUSSILLON	9	16	5275
112	BV 66	Roussillon	9500	M	André	BONHOMME	Les Rossignols	84220	ROUSSILLON	9	17	9500
113	CB 135	Roussillon	3043	Mme	Gisèle	BONNELY	La Petite Verrière, Chemin les Abeilles	84220	ROUSSILLON	9	16	3043
113	CB 135	Roussillon	3043							9	2	3043
113	CB 87	Roussillon	5028							9	2	1275
113	CB 88	Roussillon	8945							9	13	8945

N° Adherent	Références cadastrales (section/num)	Commune	Surface cadastrale (en m²)	Civilité	Prénom	Nom	Adresse	Code Ville	UP	UG	Surface forestière (en m²)
114	BV 13	Roussillon	8960	M	Jean Antoine	CHAPTAL DE CHANTELOUP	11 Chemin de St Hyppolyte	81100 CASTRES	9	15	8960
115	BV 48	Roussillon	2949	M	Jean	CLAUDE	Beauregard	84220 ROUSSILLON	9	17	2949
116	BV 26	Roussillon	8647	M	Henri	FARRET	Impasse du Grand Vallat	84220 ROUSSILLON	9	15	7317
116	BV 39	Roussillon	3068						9	15	3068
117	CB 103	Roussillon	2619	M	Yves Jean	GALLAS	74 rue Julien	92170 VANVES	9	16	2619
117	CB 104	Roussillon	4356						9	15	3788
118	BV 47	Roussillon	5202	M	Gilles	GARCIA	Chemin de la Mutte	84220 ROUSSILLON	9	17	4932
118	BV 49	Roussillon	922						9	17	0
118	BV 50	Roussillon	4180						9	17	2874
118	BV 60	Roussillon	894						9	17	894
119	BV 34	Roussillon	4250	M	Jean Pierre	GARNIER	Route de Goult	84220 ROUSSILLON	9	17	1941
120	CB 128	Roussillon	640	M		GOURGUES		84220 ROUSSILLON	9	15	640
120	CB 47	Roussillon	962						9	15	962
121	CB 110	Roussillon	878	M	Jean	GUILLARD	Les Devens	84220 ROUSSILLON	9	6	300
121	CB 111	Roussillon	9824						9	6	1615
121	CB 58	Roussillon	6775						9	14	6775
121	CB 68	Roussillon	7716						9	16	7716
121	CB 71	Roussillon	2144						9	11	2144
121	CB 72	Roussillon	832						9	11	832
122	BV 16	Roussillon	2230	M	Jean	HOUBIERS	Impasse du Grand Vallat	84220 ROUSSILLON	9	15	1265
123	BV 57	Roussillon	25412	M	Gerard	HUGUENET	17 rue Armengaud	92210 SAINT CLOUD	9	16	24378
123	BV 77	Roussillon	200						9	16	200
123	BV 78	Roussillon	43						9	16	43
124	AT 164	Roussillon	2920	M	Aimé	LAZARE	L'ensolleiade - Savonne/Saint Sers	84220 ROUSSILLON	9	6	2920
124	AT 165	Roussillon	1531						9	6	1531
124	AT 166	Roussillon	2788						9	14	2788
124	CA 105	Roussillon	681						9	7	681
124	CA 106	Roussillon	5874						9	16	5874
124	CA 107	Roussillon	10575						9	2	10575
124	CA 69	Roussillon	1251						9	2	1251
124	CA 71	Roussillon	15449						9	2	15449
124	CA 72	Roussillon	24975						9	2	24975
124	CA 90	Roussillon	904						9	8	904
124	CB 134	Roussillon	658						9	16	658
124	CB 138	Roussillon	49						9	18	49
124	CB 139	Roussillon	133						9	16	133
124	CB 140	Roussillon	31						9	16	31
124	CB 143	Roussillon	13888						9	16	13888
124	CB 144	Roussillon	5527						9	17	1861
124	CB 146	Roussillon	4022						9	16	4022
124	CB 147	Roussillon	2345						9	16	2345
124	CB 149	Roussillon	953						9	18	953
125	CA 49	Roussillon	17933	Mme	Francoise	MAUBERT	La Verrière	84220 GOULT	9	2	17933
125	CA 50	Roussillon	49551						9	16	32590
125	CA 51	Roussillon	722						9	2	722
126	CA 68	Roussillon	10101	M	Henri	NICOLAS	Sanatorium	84360 LAURIS	9	2	10101
127	BV 58	Roussillon	6001	Mme	Franck	PERRET	28 Bd Pereire	75017 PARIS	9	16	4974
128	BV 54	Roussillon	5152	M	Leon	VALENTIN	RS Carnot	84300 CAVAILLON	9	16	5152
129	BV 53	Roussillon	1870	M	Eric	VERLY	La Gachonne - Les Julians	84400 GARGAS	9	16	1870
129	CA 66	Roussillon	2610						9	2	2610
129	CA 67	Roussillon	7380						9	2	7380
130	BW 29	Roussillon	3981	M	FY	CUNAT			9	15	3981
131	BY 22	Roussillon	19730	M	Claude	LAVAGNE	Route de Murs	84220 JOUCAS	4	4	19730
65*	AN 150	Roussillon	524	SCI les Ferriers			Par Alain MADON, 7 allée des Buis,	30399 MILENEUVE LES AVIGNONS	4	5	524
65*	AN 151	Roussillon	2851						4	5	2851
91*	D 962	Gargas	18907	M	Bertrand	THOCQUENNE	53 rue de l'Eglise	14470 COURSEULLES SUR MER		18	16671
91*	D 963	Gargas	29994							18	29994
91*	D 372	Gargas	1059						4	6	1059
91*	D 373	Gargas	7033						4	6	7033
91*	D 374	Gargas	1588						4	6	1588
91*	D 375	Gargas	2953						4	6	2953
91*	D 379	Gargas	446						4	18	446
91*	D 388	Gargas	6412						4	6	3556
91*	D 392	Gargas	5497						4	6	5497
91*	D 393	Gargas	25						4	6	25
91*	D 970	Gargas	10833						4	15	10833

Annexe 2 : Tableaux des interventions

Unité paysagère n°1 : Les Naiades

Plan Simple de Gestion ASL massif des Ogres, Avenant 2018

Description des peuplements et interventions programmées

42,7764 ha

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
1	CP 273112-1	Taillis de Chêne Pubescent à croissance moyenne (Hmoy > 8m à 50 ans)	0,8583	Taillis clairière de chêne pubescent	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2017	Dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du Peuplement.
6			6,4639	Taillis de Chêne pubescent dense, station moyenne à bonne. Ht 8 à 12 mètres.	Eclaircie de conversion	2017	Maintien d'un facteur d'espacement après éclaircie inférieur à 26%.
			4,8893			2019	Prélèvement inférieur au 1/3 du volume sur pied et 50% du nombre de tiges
7	CP 273112-2	Taillis de Chêne Pubescent à croissance moyenne (Hmoy < 8m à 50 ans)	0,7563	Taillis à croissance moyenne de chêne pubescent	Vieillessement provisoire		Néant
2	F	Autres peuplements feuillus purs	0,4056	Taillis mixte de Robinier et Chêne pubescent clairié. Pente forte.	Intervention spécifique	2017	Travaux de Génie biologique : Extraction du Robinier. Réalisation conditionnée par l'obtention de financement.
			0,9541		Eclaircie de conversion	2019	Prélèvement inférieur au 1/3 du volume sur pied et 50% du nombre de tiges
3	PM 2713110-1	Pin maritime - Sylviculture intensive applicable	5,8038	Futaie de Pin maritime dense, Ht 12 à 16 mètres, diam 15 à 35 cm, assez régulier dans l'ensemble. Feuillus en sous étage, Châtaignier, Chêne pubescent et Robinier.	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2017	Coupe par bouquets, Ouverture de cônes de visibilité sur les ocres. Dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement.
			0,8391		Intervention spécifique et Obligation Légale de Débroussaillage	2019	Application des Obligations Légales de Débroussaillage par mise à distance des houppier et création de ruptures verticales et horizontales. Mise en lumière et visibilité des falaises par coupe rase jusqu'à 20 mètres du pied des falaise, conservation de bouquets de pins, notamment dans les plus jeunes (diamètre 15-20 cm)
5					4,0398	Futaie de Pin maritime dense, Ht 12 à 16 mètres, Diam 15 à 35 cm, assez régulier dans l'ensemble. Feuillus en sous étage, Châtaignier, Chêne pubescent et Robinier	Eclaircie d'amélioration

Unité paysagère n°1 : Les Naïades

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
4	Rpppmi	Résineux pionniers en mélange intime avec des essences post-pionnières ou dryades	2,002	Futaie de pin maritime en mélange avec du taillis (châtaignier, chêne vert et chêne pubescent)	Eclaircie dans les résineux uniquement	2017	Extraction progressive des résineux au profit des feuillus fortement présent. Pas d'intervention dans les feuillus
8	PA 271113	Futaie adulte et vieille futaie de Pin d'Alep	2,0773	Futaie assez claire de Pin d'Alep. Ht 10 à 12 mètres.	Vieillisement provisoire		Néant
			0,5283	Futaie dense de Pin d'Alep. Ht 12 à 14 mètres.	Eclaircie d'amélioration	2019	Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour 400 tiges par hectare au profit des tiges dominantes les mieux conformées.
11	Merp	Mélange de résineux pionniers	3,4278	Futaie dense mixte de Pin d'Alep et Pin maritime. Ht 10 à 14 mètres. diam 15 à 35 cm. 600 tiges/ha.	Eclaircie d'amélioration	2017	Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour 400 tiges par hectare au profit des tiges dominantes les mieux conformées
12	Rppse	Résineux pionniers, remontée biologique en cours	2,2437	Futaie de pin maritime avec jeunes chênes et châtaignier formant un sous-étage dense	Eclaircie d'amélioration	2019	Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour 400 tiges par hectare au profit des tiges dominantes les mieux conformées et mettant en lumière les feuillus d'avenir
14	CV/CP/PA 272116	Mélange pin d'Alep, chêne vert, chêne blanc	0,1995	Futaie de pin d'Alep mélangée de chêne pubescent et chêne vert, un peu clairière localement			
9	Fbafd 276110	Jardins boisés	1,6927	Jardins boisés de pins et chênes	Application des Obligations Légales de Débroussaillage		Application des OLD par réalisation d'eclaircie dans les résineux et de conversion des taillis feuillus, en complément du débroussaillage et de l'élagage. Les différentes strates de végétation doivent être déconnectées.
		Formations boisées autres que les forêts denses	4,7244	Formation boisée clairière. Ocre, Habitations	Vieillisement provisoire		Néant
	LGM	Landes, Garrigues et Maquis		Lande			
10	RI 273811	Forêts de berges	0,8705	Peuplier blanc	Non intervention		Néant

Unité paysagère n°8 : Val des fées
Plan Simple de Gestion ASL massif des Ogres, Avenant 2018

Description des peuplements et interventions programmées

25,1786 ha

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
1	CV/CP/PA 271116	Futaie de pin d'Alep avec taillis de chêne vert et/ou Chêne pubescent	0,56	Futaie dominante de Pin d'Alep assez claire sur taillis de chêne vert débroussaillée	Extraction des pins et conversion du taillis	2018	Proximité de Roussillon (parking), bord de route
2	Rpppmi	Résineux pionniers en mélange intime avec des essences post-pionnières ou dryades	2,3305	Futaie de pin maritime avec sous-étage de chêne. Peuplement clairié sur pente forte et dense sur pente modérée et fond de vallon	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2019 - 2020	Coupe sanitaire et extraction des pins dans les zones les plus claires. Coupe par bouquet (1/3 du volume) avec dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Préservation de l'aspect du chemin d'accès au Val des Fées
6			3,9589	Peuplement clairié et jeune (incendie) de chêne pubescent, chêne vert, pin maritime et pin d'Alep. Forte dynamique de régénération naturelle avec présence par tache de gaulis	Intervention spécifique : mise en valeur sylvopastorale	Toutes	Réouverture du milieu fortement colonisé par les résineux à la fois dans un objectif de protection incendie (création d'une coupure pastorale) et de biodiversité. A défaut, conduite de travaux de dépressage.
8			2,6115	Futaie mixte de pin d'Alep et pin maritime en mélange avec taillis de chêne pubescent. Accessibilité localement difficile (ravines)	Eclaircie dans les résineux uniquement	2018	Extraction progressive des résineux au profit des feuillus fortement présents. Pas d'intervention dans les feuillus. Enjeu de maturation à long terme pour les zones les plus fragiles. Enjeu paysager du fait d'une visibilité depuis Roussillon
3	CP 273112-1	Taillis de Chêne Pubescent à croissance moyenne (Hmoy > 8m à 50 ans)	0,7966	Taillis sur pente forte	Eclaircie de conversion	2019 - 2020	Prélèvement inférieur à 1/3 du volume sur pied. Préservation des réserves existantes et des gros bois. Enjeu de maturation à long terme.
10			0,576	Taillis de chêne pubescent. Bonne station	Eclaircie de conversion	2020	
13			0,2185	Taillis de chêne pubescent. Très bonne station	Eclaircie de conversion	2020	
4	Merp	Mélange de résineux pionniers	0,52	Futaie irrégulière de pin d'Alep et pin maritime. Station médiocre, H 6 à 10 m	Intervention spécifique : mise en valeur sylvopastorale	Toutes	
11			0,7598	Futaie régularisée de pin d'Alep et pin maritime. Le couvert est assez dense et homogène mais des cones de régénération localisés sont présents	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2019 - 2020	Coupe sanitaire et extraction des pins dans les zones les plus claires. Coupe par bouquet (1/3 du volume) avec dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Préservation de l'aspect du chemin d'accès au Val des Fées
12			0,1184		Intervention spécifique : mise en valeur paysagère	2019 - 2020	Extraction des pins masquant les falaises. Maintien de tiges droites, saines et des feuillus pour assurer la stabilité du sol.

Unité paysagère n°8 : Val des fées							
N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
5	PM 271310-1	Pin maritime - Sylviculture intensive applicable	5,2522	Futaie dense de pin maritime H 12 à 20 mètres, diam 20 à 40 cm, 400 à 800 tiges/ha. Quelques zones irrégulière et trouées avec cone de régénération. Localement présence de feuillus.	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2018 - 2020	Coupe par bouquets (1/3 à 1/2 de la surface du peuplement). Ouverture de cônes de visibilité sur les ocres. Travail au profit des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Bouquets équivalents à la hauteur du peuplement
			0,9968		Intervention spécifique : mise en valeur paysagère	2018 - 2020	Extraction des pins masquant les falaises. Maintien de tiges droites, saines et des feuillus pour assurer la stabilité du sol.
9	RI 273811	Forêts de berges	1,2148	Ripisylve. Localement envahissement par des feuillus allochtones (robinier)	Non intervention		
14			0,6923		Intervention spécifique : nettoyage	2019	Intervention légère sur des arbres peu stables. Maintien de gros arbres et arbres morts. Interventions ponctuelles visant à permettre le passage des engins au sein de l'unité
15	Fbafd	Landes, pelouses, canne de Provence	1,191	Landes, pelouses, canne de Provence	Non intervention		
		Jardins boisés	1,2982	Jardins boisés de pins et chênes	Application des Obligations Légales de Débroussaillage		Application des OLD par réalisation d'éclaircie dans les résineux et de conversion des taillis feuillus, en complément du débroussaillage et de l'élague. Les différentes strates de végétation doivent être déconnectées.
7	RM	Rochers et marnes	2,0831	Ocres, falaises, anciennes carrières	Non intervention		

Unité paysagère n°4 : Bois de St Jean - Les combes

Plan Simple de Gestion ASL massif des Ogres, Avenant 2018

Description des peuplements et interventions programmées

126,7369 ha

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
1	Merp	Mélange de résineux pionniers	0,6885	Futaie irrégulière de pin sylvestre, pin maritime, pin d'Alep sur formation ocreuse. Affleurements rocheux et ravines. Accès difficile	Eclaircie d'amélioration	2018	Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour de 400 t/ha. au profit des tiges dominantes les mieux conformées. Préservation des feuillus. Ouverture sur les ogres.
			8,6693			2021	
			4,7534		Non intervention		
7			2,221		Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2021	Coupe sanitaire et extraction des pins dans les zones les plus claires. Coupe par bouquet (1/3 du volume) avec dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement.
4	PM 271310-1	Pin maritime - Sylviculture intensive applicable	14,5414	Futaie moyenne de pin maritime issue d'un incendie. Potentialité moyenne sur plateau ocreux. H 8 à 12 m	Eclaircie de rattrapage	2018	Depressage ou éclaircie de rattrapage sur tiges de faible diamètre, ramenant la densité à 600 tiges/ha, par des prélèvements limités aux bouquets les plus denses. Enjeux paysagers en bordure de sentier, conserver les arbres de forme originale.
3			12,2151	Futaie dense de pin maritime en piémont. Présence de pin sylvestre. Feuillus en sous-étage. Bonne potentialité. H 12 à 20 m		2019	Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour de 400 t/ha. au profit des tiges dominantes les mieux conformées. Préservation des feuillus. Ouverture sur les ogres. Enjeux paysagers sur la partie nord, du fait de la visibilité à partir de la route d'accès à Roussillon
8			3,7665			2020	
9			1,7838	Futaie moyennement dense de pin maritime sur station correcte. H 14-18 m	Eclaircie d'amélioration	2021	Ramener la densité à 600 tiges /ha environ.
10			0,6127	Futaie dense de pin maritime en piémont. Présence de pin sylvestre. Feuillus en sous-étage. Bonne potentialité. H 12 à 20 m	Intervention spécifique : mise en valeur paysagère	2019	Mise en valeur de la falaise masquée par le peuplement par extraction des pins masquant cette dernière, sur une distance d'environ 20 mètres.
11	PM 271310-2	Pin maritime - Sylviculture intensive inapplicable	7,1167	Futaie par bouquets de pin maritime issu d'un incendie, sur sous-étage puissant de bruyère.	Eclaircie de rattrapage	2018	Depressage ou éclaircie de rattrapage sur tiges de faible diamètre, ramenant la densité à 600 tiges/ha, par des prélèvements limités aux bouquets les plus denses.
			0,6681			2020	
12	PA 271113	Futaie adulte et vieille futaie de pin d'Alep	1,449	Futaies denses de pin d'Alep sur station correcte, H 12 à 16 m, Diam 20 à 35 cm	Eclaircie de rattrapage	2019	
			1,8071		Eclaircie d'amélioration	2019	
			1,1953			2021	
			1,2687		Non intervention		
13	Rpppmi	Résineux pionniers en mélange intime avec des essences post-pionnières ou dryades	0,7319	Futaie mixte de pin maritime, pin d'Alep et localement de pin pignon (fond de vallon) et pin sylvestre (haut de versant), mêlée de chênes pubescents et chênes verts, ainsi que de feuillus de cours d'eau dans les parties basses	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2020	Coupe sanitaire et extraction des pins dans les zones les plus claires. Coupe par bouquet (1/3 du volume) avec dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Préservation de la diversité, des feuillus remarquables et spécifiques à la ripisylve.
			3,1656		Eclaircie d'amélioration	2018	Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour de 400 t/ha. au profit des tiges dominantes les mieux conformées, mise en lumière des feuillus et réduction de la concurrence autour des gros chênes. Ouverture sur les ogres.
			2,5077			2020	
			0,8568		Non intervention		
14	Rppse	Résineux pionniers, remontée biologique en cours	6,6441	Futaie mélangée de pin maritime et pin d'Alep sur un sous-étage dense de chênes blancs et chênes verts	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2020	Coupe par bouquets (1/3 à 1/2 de la surface du peuplement). Travail au profit des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Bouquets équivalents à la hauteur du peuplement
			1,698		Non intervention		

Unité paysagère n°4 : Bois de St Jean - Les combes

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
5	PS/C 271414	Mélange pin sylvestre et chêne	4,4208	Futaie médiocre de faible diamètre de pin sylvestre mêlé à un taillis mélangé de chêne pubescent (fertile en bas de pente) et de chêne vert sur station pentue ocreuse	Eclaircie d'amélioration	2019	
			1,1908			2020	
			0,9557		Non intervention		
15	CV/CP/PA 272116	Mélange pin d'Alep, chêne vert, chêne blanc	0,7258	Futaie vieillissante de pin d'Alep sur un taillis adulte bienvenant de chêne	Eclaircie d'amélioration	2020	Eclaircie dans la futaie de pin d'Alep au profit des chênes
			1,5025	Bouquets de pin d'Alep conservés lors d'une coupe de taillis il y a 20-30 ans	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2021	Eclaircie dans les bouquets de pins
19	PS 271411-1	Pin sylvestre issu de colonisation récente	0,1822	Jeune peuplement dense de pin sylvestre sur un replat en bas de pente	Eclaircie d'amélioration	2019	Depressage ramenant la densité à 800 tiges / ha
16	CP 273112-2	Taillis de Chêne Pubescent croissance moy (H < 8m à 50 ans)	0,4909		Non intervention		
	CP 273112-1	Taillis de Chêne Pubescent croissance moy (H > 8m à 50 ans)	0,9913	Taillis de Chêne pubescent dense, station moyenne à bonne. Ht 8 à 12 mètres.	Eclaircie de conversion	2019	
	CP 273113	Taillis de chêne pubescent à forte croissance	0,526	Taillis de Chêne pubescent dense sur bonne station. H > 12 mètres.		2020	
6	RI 273811	Forêts de berges	5,7183	Ripisylve	Non intervention		Intervention légère sur des arbres peu stables et au profit de feuillus précieux ou minoritaires. Maintien de gros arbres et arbres morts. Interventions ponctuelles visant à permettre le passage des engins au sein de l'unité
			0,4156		Eclaircie	2018	
			1,2419			2019	
			0,9004			2021	
17	Fbafd 276110	Landes et garrigues boisées	22,5592	Landes à callune et bruyère boisée d'une pinède à pin maritime éparse	Non intervention		
		Jardins boisés	1,3416	Jardins boisés de pins et chênes	Application des Obligations Légales de Débroussaillage		Application des OLD par réalisation d'eclaircie dans les résineux et de conversion des taillis feuillus, en complément du débroussaillage et de l'égale. Les différentes strates de végétation doivent être déconnectées.
18	LGM	Landes , maquis et garrigues	3,8186	Garrigue à bruyère	Non intervention		
20	RM	Rochers et marnes	2,0831	Ocres, falaises, anciennes carrières	Non intervention		

Unité paysagère n°6 : Le Vergilas
Plan Simple de Gestion ASL massif des Ogres, Avenant 2018

Description des peuplements et interventions programmées

36,1633 ha

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
1	Rpppmi	Résineux pionniers en mélange intime avec des essences post-pionnières ou dryades	1,8403	Futaie mixte assez claire de pin maritime et pin d'Alep en mélange avec du chêne pubescent. Habitat. Strate herbacée importante	Eclaircie dans les résineux uniquement	2019	Application des OLD. Eclaircie ramenant la densité des résineux entre 200 et 400 tiges/ha au profit des feuillus
13			2,9397	Peuplement mélangé de pin sylvestre, pin maritime et chêne pubescent. Accès localement difficile, ancienne carrière	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet, Eclaircie d'amélioration et intervention spécifique paysagère	2019	Coupe par bouquets. Ouverture de cones de visibilité sur les ogres (coupe forte). Dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Enjeu paysager, forte visibilité depuis la D4 et D 199, dégagement des falaises.
2	CV/CP 273115	Taillis mixte de chêne vert et chêne pubescent	1,6088	Taillis mixte de chêne vert et de chêne pubescent. Etat sanitaire médiocre : signes de dépérissement important. Quelques clairières	Coupe de rajeunissement	2019	Coupe rase du peuplement. Maintien selon état sanitaire d'une belle cèpée ou vieille réserve tous les 20 mètres.
3	CP 273114	Peuplement vieilli de chêne pubescent	0,187	Taillis de chêne pubescent en cours de maturation. H 8 à 12 m	Non intervention		Ilot de sénescence
4	CP 273113	Taillis de chêne pubescent à très forte croissance	0,5013	Taillis à forte croissance de chêne pubescent dense. H 12 à 16 m	Non intervention		Mise en place d'un ilot de vieillissement (à long terme, ilot de sénescence)
7	CP 273112-1	Taillis de Chêne Pubescent à croissance moyenne (Hmoy > 8m à 50 ans)	1,9908	Beau taillis de chêne pubescent dense. H 10 à 12 m.	Eclaircie de conversion	2019	Maintien d'un facteur d'espacement après éclaircie inférieur à 25% Préservation des réserves. Prélèvement inférieur au 1/3 du volume sur pied et 50% du nombre de tiges. Enjeu de maturation à long terme.
9	CV/CP/PA 271116	Futaie de pin d'Alep avec taillis de chêne vert et/ou chêne pubescent	1,9603	Peuplement mélangé de pin d'Alep, chêne pubescent et chêne vert dense	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2019	Eclaircie ramenant la densité des résineux entre 200 et 400 tiges/ha au profit des feuillus
8	PM 271310-1	Pin maritime - Sylviculture intensive applicable	1,703	Futaie dense de pin maritime H 10 à 14 m. présence de pin sylvestre et chêne pubescent (bas de versant)	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2019	Coupe par bouquets. Ouverture de cones de visibilité sur les ogres (coupe forte). Dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Enjeu paysager, forte visibilité depuis la D4, dégagement des falaises
			2,4961		Eclaircie de rattrapage		Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour de 400 t/ha. au profit des tiges dominantes les mieux conformées. Préservation des feuillus. Ouverture sur les ogres.
			1,0844		Intervention spécifique : paysage		Mise en lumière et visibilité des falaises par coupe rase jusqu'à 20 mètres du pied des falaises, conservation de bouquets de pins, notamment dans les plus jeunes (diamètre 15-20 cm)

Unité paysagère n°6 : Le Vergilas							
N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
10	Merp	Mélange de résineux pionniers	7,3299	Futaie mixte de pin d'Alep, pin maritime et pin sylvestre, assez irrégulier. H 6 à 12 m. Petit bois et bois moyen	Eclaircie d'amélioration	2019	Eclaircie au profit des tiges dominantes les mieux conformées ramenant la densité autour de 400 tiges/ha. Préservation des feuillus. Enjeux paysagers.
12			3,017	Futaie mixte de pin maritime, pin sylvestre et pin d'Alep irrégulier.	Eclaircie de rattrapage		Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour de 400 t/ha. au profit des tiges dominantes les mieux conformées. Préservation des feuillus. Ouverture sur les ocres.
			1,5441		Intervention spécifique : paysage		Mise en lumière et visibilité des falaises par coupe rase jusqu'à 20 mètres du pied des falaise, conservation de bouquets de pins, notamment dans les plus jeunes (diamètre 15-20 cm)
15	Fbafd 276110	Jardins boisés	0,5048	Jardins boisés de pins et chênes	Application des Obligations Légales de Débroussaillage		Application des OLD par réalisation d'eclaircie dans les résineux et de conversion des taillis feuillus, en complément du débroussaillage et de l'élagage. Les différentes strates de végétation doivent être déconnectées.
14		Formations boisées autres que les forêts denses	6,0567	Lande à callune, bruyère et ciste, boisée de pins maritime (suite incendie)	Vieillessement provisoire		Néant
5	LGM	Formations dont le couvert des essences forestières est < 10%	0,5203	Lande	Vieillessement provisoire		Néant
6	RM	Rochers et marnes (ocres)	0,8788	Ocres et affleurements rocheux	Non intervention		

Unité paysagère n°9 : Caromb
Plan Simple de Gestion ASL massif des Ogres, Avenant 2018

Description des peuplements et interventions programmées

93,2711 ha

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
14	Merp	Mélange de résineux pionniers	14,6382	Futaie mixte de pin maritime et pin d'Alep dense. H 12 à 16 m. 600 à 800 tiges/ha	Eclaircie d'amélioration	2018	Eclaircie au profit des tiges dominantes les mieux conformées ramenant la densité autour de 400 tiges/ha. Préservation des feuillus. Prise en compte du sentier de randonnée. Application des OLD autour des habitations
15			15,8965	Futaie mixte de pin d'Alep et pin maritime irrégulière et dense. Plusieurs classes d'âge. Habitations.	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2017	Intervention dans toutes les classes d'âges. Maintien entre 800 et 1000 tiges/ha dans les petits bois, 400 tiges/ha dans les bois moyens et 200 tiges/ha dans les vieux bois. Application des OLD autour des habitations
2	PM 271310-1	Pin maritime - Sylviculture intensive applicable	8,0853	Futaie moyenne de pin maritime H 8 à 14 m selon position topographique. Dense dans l'ensemble	Eclaircie d'amélioration et de rattrapage	2018	Eclaircie au profit des tiges dominantes les mieux conformées ramenant la densité autour de 400 tiges/ha. Préservation des feuillus. Prise en compte du sentier de randonnée. Application des OLD autour des habitations
7			2,9678	Futaie de pin maritime irrégulière et claire. H 10 à 16 m. Diamètre 10 à 30 cm	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2017	Intervention dans toutes les classes d'âges. Maintien entre 800 et 1000 tiges/ha dans les petits bois, 400 tiges/ha dans les bois moyens et 200 tiges/ha dans les vieux bois. Enjeu paysager, forte visibilité depuis la N 100
9			2,5673	Gaulis dense de pin maritime H 2 à 8 mètres	Dépressage	2018	Depressage ramenant la densité entre 800 et 1100 tiges / ha
10			5,7627	Camping, futaie de pin maritime	Eclaircie d'amélioration	2020	Maintien de la densité entre 200 et 400 tiges/ha. Préservation des feuillus, éclaircie ponctuelle en fonction des besoins
12			8,6767	Futaie claire de pin maritime éclaircie et débroussaillée dans le cadre des OLD	Eclaircie d'amélioration	2018	Maintien de la densité entre 200 et 400 tiges/ha. Préservation des feuillus, éclaircie ponctuelle en fonction des besoins. Application des OLD par réalisation d'éclaircie dans les résineux en complément du débroussaillage et de l'élagage. Les différentes strates de végétation doivent être déconnectées.
3	PM 271310-2	Pin maritime - Sylviculture intensive inapplicable	1,7777	Futaie de pin maritime sur ogres	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2018	Coupe par bouquets, Ouverture de cones de visibilité sur les ogres. Dégagement des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Enjeu paysager : dégagement des falaises d'ogres
5	PA 271117	Forêt paraclimacique de pin d'Alep	1,4559	Futaie médiocre de pin d'Alep sur forte pente	Non intervention		

Unité paysagère n°9 : Caromb

N° des Unités de Gestion (UG) (Cf Carte des peuplements)	CODE SRGS	PEUPELEMENTS SRGS	SURFACE (en ha)	DESCRIPTIONS	INTERVENTIONS	ANNEES D'INTERVENTION	ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX
16	Rpppmi	Résineux pionniers en mémange intime avec des essences post-pionnières ou dryades	5,6302	Futaie mixte de pin maritime et pin d'Alep, méele de chènes pubescents et chènes verts	Traitement irrégulier pied à pied ou par bouquet	2018	Coupe par bouquets (1/3 à 1/2 de la surface du peuplement). Travail au profit des feuillus, éclaircie modérée dans le reste du peuplement. Bouquets équivalents à la hauteur du peuplement
			1,3119		Eclaircie d'amélioration	2017	Eclaircie d'amélioration ramenant la densité autour de 400 t/ha. au profit des tiges dominantes les mieux conformées, mise en lumière des feuillus et réduction de la concurrence autour des gros chènes. Ouverture sur les ocres.
			1,6195			2018	
6	CV/CP/PA 272116	Mélange pin d'Alep, chène vert, chène blanc	3,1696	Mélange pin d'Alep et chène pubescent dense H 12 à 14 m pour les pins, 10 à 12 m pour les chènes. Bon potentiel	Eclaircie des feuillus et extraction des résineux	2021	Maintien d'un facteur d'espacement après éclaircie inférieur à 25% dans le chène. Extraction des résineux. Enjeu de maturation à long terme
8	CP 273112-1	Taillis de Chène Pubescent croissance moy (H > 8m à 50 ans)	3,4125	Taillis de Chène pubescent dense, station moyenne à bonne. Ht 8 à 12 mètres.	Eclaircie de conversion	2018	
1	CP 273113	Taillis de chène pubescent à forte croissance	0,2912	Très joli peuplement de chène pubescent dense, brins affranchis et futaie sur souche sur bonne station. H > 12 mètres.	Eclaircie de conversion	2017	
6	RI 273811	Forêts de berges	6,7001	Ripisylve	Non intervention		
			0,929		Eclaircie	2017	Intervention légère sur des arbres peu stables et au profit de feuillus précieux ou minoritaires. Maintien de gros arbres et arbres morts. Interventions ponctuelles visant à permettre le passage des engins au sein de l'unité
17	Fbafd 276110	Jardins boisés	2,931	Jardins boisés de pins et chènes	Application des Obligations Légales de Débroussaillage		Application des OLD par réalisation d'éclaircie dans les résineux et de conversion des taillis feuillus, en complément du débroussaillage et de l'élague. Les différentes strates de végétation doivent être déconnectées.
13	LGM	Landes , maquis et garrigues	1,8741	Garrigue à bruyère	Non intervention		
4	RM	Rochers et marnes	3,5739	Ocres, falaises, anciennes carrières	Non intervention		